



Vous exercez
en Île-de-France ?



L'ESPACE DIRECT AP-HP :

UN OUTIL UNIQUE D'ÉCHANGE

AVEC LES ÉQUIPES DE L'AP-HP »»

Grâce au site unique direct.aphp.fr, vous pouvez contacter et échanger avec les équipes médicales de l'AP-HP selon différentes modalités autour de la prise en charge qualifiée d'un patient.

Direct
AP-HP

Espace unique d'échange avec l'AP-HP

Meilleure visibilité de l'offre de services

Fluidification du parcours

Suivi facilité des échanges



QUELLES SONT LES MODALITÉS D'ÉCHANGE ?

- Demande d'avis par téléphone, pour une réponse médicale rapide.
- Demande d'avis par écrit ou télé-expertise, pour une qualification plus poussée des cas semi-urgents.
- Demande par écrit d'adressage d'un patient (consultation, prise en charge hospitalière).
- Demande par écrit pour présenter un patient en staff ou visio staff.

Attention, Direct AP-HP n'est pas une entrée administrative.

direct.aphp.fr

» COMMENT UTILISER Direct AP-HP ? »

1. Connectez-vous à l'espace Direct AP-HP

Pour accéder à l'espace Direct AP-HP, allez sur le site direct.aphp.fr, et inscrivez-vous grâce à votre numéro RPPS et votre carte CPS ou eCPS. Les prochaines connexions se feront grâce à Pro Santé Connect.

2. Trouvez le service qui vous intéresse grâce au moteur de recherche basé sur les motifs de recours et les spécialités.

3. Contactez le service selon les modalités proposées (téléphone, téléexpertise, adressage et présentation en staff/RCP).

Direct AP-HP s'enrichit régulièrement avec de nouveaux services, pour répondre de mieux en mieux à vos besoins.



LES + DE Direct AP-HP »

- La garantie d'un espace sécurisé et gratuit, ouvert aux professionnels de santé disposant d'un n° RPPS et d'une carte CPS ;
- la **visualisation des motifs de recours** de l'AP-HP, par service, pour sélectionner l'équipe médicale la plus appropriée ;
- la possibilité **d'effectuer des demandes d'avis médicaux écrits** (télé-expertise), d'adresser des patients ou encore de solliciter une analyse d'un cas patient en staff ;
- la **recherche par localisation géographique** pour limiter les déplacements des patients ;
- le suivi facilité des demandes, centralisées, et leur traçabilité grâce à un **tableau de bord** : plus besoin de s'envoyer des mails !

